



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Extrait du registre des délibérations
de la Commune

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22 avril 2024

ID : 059-215901281-20240411-CM202404D04-DE

SEANCE DU 11 AVRIL

L'an deux mil vingt-quatre le 11 avril, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, S. DUMORTIER, F. TREDEZ, G. OUDAERT, J. BAUDOIN, G. TRAPASSO, F. VAN LANTHEM, A. KIMOUR,

Absents excusés avec pouvoir : M. FICHELLE >pouvoir à V. PARABOSCHI, M. BILLOIR>pouvoir à V. DUCOURAU, C. CABY>pouvoir à T. WIDHEN, P. MOUCHON>pouvoir à Ch. MATHON, N. ROUBAUD>pouvoir à A. KIMOUR,

Absents excusés sans pouvoir : J. AGNIERAY, K. UDRY

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 ce même jour,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

SECTION FONCTIONNEMENT

| | |
|---|--------------|
| A - Résultats de l'exercice 2023 | 304 036,38 € |
| B - Transfert résultat par opération d'ordre non budgétaire | 0 € |
| C- R002 résultat de fonctionnement reporté | 140 512,45 € |
| D - Résultats à affecter = A+B+C (hors restes à réaliser) | 444 548,83 € |

SECTION INVESTISSEMENT

| | |
|---|--------------|
| D - Résultats de l'exercice 2023 | 9 233,99 € |
| E - Résultat 2022 reporté | 248 256,24 € |
| F - Résultats à affecter = D+E (hors restes à réaliser) | 257 490,23 € |
| Restes à réaliser 2023 | 21 000 € |

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE, d'affecter :

- à l'article R 001 de la section d'investissement du budget primitif 2024, la somme de 257 490,223 €
- à l'article R 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2024, la somme de 150 489,06 €
- à l'article R 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2024, la somme de 294 059,77 €

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Antoine TRICOIT
Secrétaire de séance



| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------|-------------|---------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Ont pris part aux délibérations |
| 19 | 19 | 12 |
| Pour | Contre | Abstention |
| 17 | 0 | 0 |

Date de Convocation
30 mars 2024

OBJET DE LA DELIBERATION

Affectation
des résultats 2023

CM 2024/04- D04

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

Le 22 avril 2024